

CONSEIL RESTREINT DE L'U.F.R. DROIT
Séance du 01 octobre 2024
Délibération 44

Délibération

Objet : Avis du Conseil de l'U.F.R. Droit sur la nomination de Garance Cattalano à la coresponsabilité de L1

Sur le rapport du Directeur et du Responsable administratif et financier, le Conseil de l'U.F.R. Droit

DELIBERE

Article 1 : Le Conseil de l'U.F.R. Droit sur la nomination de Garance Cattalano à la coresponsabilité de L1

Votants :

Christophe LACHIEZE (rang A), Anissa HACHEMI (rang A), Maxime TOURBE (rang A), Sophie MOLINIER (rang B), Agnès GAUTIER-AUDEBERT (rang B), Vincent TOMKIEWICZ (rang B), Edouard OURY (USAGER), Meltem DEMIR (USAGER), Exaucé MALUNDA (USAGER), Siheme CHDID (USAGER) Narjisse BOUKRAA (BIATSS), Martine THIERRY (BIATSS).

Dont Pouvoirs : 1

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 4

ABSENTS/EXCUSES : 0

La R.A.F. DE L'UFR droit
Amina KALAFATE

Le Directeur de l'U.F.R. Droit
Benoit HABERT



UNIVERSITE PARIS 8
12 U.F.R. DROIT
DIRECTION
Tél : 01 49 40 66 32
2, rue de la Liberté
93261 Saint-Denis cedex